

# FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE.

N° 8. MARDI

(Chez L. LACOMBE.)

25 FÉVRIER 1836.

## AVIS JURIDIQUES.

### BÉNÉFICES D'INVENTAIRES.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Mr. Louis Weibel, en son vivant juge de district et membre de la municipalité de Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé à l'héritière du dit Mr. Weibel le bénéfice d'inventaire de sa succession, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt, par devant la commission, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 9, 23 Mars et 6 Avril prochains, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 19 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de défunt Sieur Henri-Louis Regamey, en son vivant domicilié à Cour, rière Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé le bénéfice d'inventaire de la succession du dit Sieur Regamey, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le défunt, par devant la commission, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 9, 23 Mars et 6 Avril prochains, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné ce 19 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens de feu Sieur Antoine fils de feu George Corbaz, de Renens, en son vivant domicilié à Ouchy. Le Tribunal que je préside ayant accordé le bénéfice d'inventaire de la succession du dit Sieur Corbaz, avec terme aux héritiers, selon la loi, pour se déclarer d'accept ou de refus ; vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, par devant la commission, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 24 du courant, 9 et 23 Mars prochain, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 4 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

### DISCUSSIONS.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur David-Elie Chollet, de Maracon, vendeur de vin, domicilié à Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé au dit Sieur Chollet la discussion de ses biens, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le discutant, par devant la commission chargée de cette discussion, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 9, 23 Mars et 6 Avril prochains, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 19 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur Louis Michoud, de Lausanne, libraire et relieur, domicilié au dit Lausanne. Le Tribunal que je préside ayant accordé au dit Sieur Michoud la discussion de ses biens, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, sans en omettre les comptes qu'on peut avoir à régler avec le discutant, par devant la commission chargée de cette discussion, qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 2, 16 et 30 Mars prochain, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 12 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Le Président du Tribunal de première instance du District de Lausanne : A tous les prétendants avoir droit aux biens du Sieur Jean-François Deprez, allié Cassat, de Lutry, précédemment traiteur à Lausanne, et actuellement absent du pays. Le Tribunal que je préside ayant ordonné la discussion des biens du dit Sr. Deprez, vous êtes invités à produire, personnellement ou par un fondé de pouvoirs, vos titres et prétentions quelconques, par devant la commission qui sera assemblée à cet effet à la Maison-de-Ville du dit Lausanne, les mercredis 24 du courant, 9 et 23 Mars prochain, dès les trois heures à six heures de l'après-midi, sous peine de forclusion. — Les créanciers sont prévenus qu'il ne sera reçu aucune intervention au Greffe. — Donné le 4 Février 1836.

C. Guisan, président. G. Rouge, greffier.

Aubonne. Tribunal de District. — Feu Henri Vannod, d'Orny, vivant boucher à Saint-Livres, décédé à l'Hospice cantonal. Aux frais des créanciers, en se déclarant le 24 Mars.

Morges. Tribunal de District. — Feu Félix de Bonneville, de Gimel, décédé à Lavigny, (failli en 1825.) Aux frais des créanciers, en se déclarant le 18 Mars.

Orbe. Tribunal de District. — Feu Jean-Louis fils de Jean-David Perriraz, de Chavornay. Aux frais des créanciers, en se déclarant le 16 Avril.

Yverdon. Tribunal de District. — François-Samuel fils de Jacques-François Baatard, de Démoret. Interventions fixées aux 2, 16 et 30 Mars.

Yverdon. Tribunal de District. — Feu Jaques-Louis Pavid, d'Yverdon, ancien tourneur. Aux frais des créanciers, en se déclarant jusqu'au 31 Mars.

### MISES PUBLIQUES.

1. Le vendredi 11 Mars prochain, à une heure après-midi, à la Maison-de-Ville de Lausanne, le liquidateur de la masse de feu Mr. Ls. Bocion, exposera en mise : 1<sup>o</sup>. Les deux bâtiments attenant, situés sur la place de la Riponne, qui servoient précédemment de magasin à bois au dit Mr. Bocion. Ces vastes bâtiments dans lesquels existent écurie, remise et cave meublée d'environ 60 chars de vase, dont on pourroit arranger l'acquéreur, peuvent être destinés à toute espèce d'établissements. 2<sup>o</sup>. Les artifices et autres établissemens, construits il y a peu d'années, sur la propriété de l'Etat, appelée l'ancienne Poudrière, consistant essentiellement en deux moulins et scie ; à cette vente sera attaché le bénéfice de continuer, aux mêmes prix et conditions, le bail passé par le Gouvernement, à Mr. Bocion, jusqu'au 11 Novembre 1843. On peut prendre connaissance des conditions de ces ventes chez D. Rongivue.

2. Le samedi 19 Mars prochain, à 2 heures après-midi, dans une des salles de la Maison-de-Ville de Lausanne, on exposera en vente par mise publique, sous de favorables conditions, la maison à Mr. Noir, située en cette ville, rue du Pré, n°. 21. Cette maison qui a été reconstruite à neuf depuis peu d'années, consiste en un rez-de-chaussée pour magasin, arrière-magasin, chambre à lessive, cave, trois étages, mansardes, galettes et dépendances, avec un droit sur l'eau du biez qui est derrière. S'adresser, pour voir les conditions, auprès du propriétaire, au n°. 13, rue Neuve, soit auprès de Mr. le notaire Boucherle.

3. Le mercredi 16 Mars prochain, à dix heures du matin, le citoyen Bonnet exposera volontairement en mise publique, le moulin et la scie qu'il possède rière Puidoux ; ce moulin avantageusement situé près de la grande route de Vevey à Moudon, est placé sur le ruisseau dit des Combes, très-abondant en eau ; avec ces immeubles, Bonnet vendra de plus un petit bâtiment servant de four et environ douze fossoriers de terre en jardin, pré et champ, le tout attenant. Cette mise aura lieu au dit moulin et d'après les conditions qui seront lues, dont on peut prendre connaissance d'ors et déjà, chez le notaire Chapuis, à Chexbres.

4. Le vendredi quatre Mars 1836, à 2 heures après-midi, à la campagne de Mme. Grand, à Valency, près Lausanne, on fera miser 8 moulins de bois de sapin, un dit et 350 fagots de bois divers, un gros noyer sur plante, des acacias, propres pour charbonnage, et une tige de cerisier. La vente aura lieu sous les conditions qui seront lues avant la mise.

5. Le 24 courant, à 9 heures du matin, il sera procédé, chez Mr. Brunner, dit Fontaine, maison Fontaine, rue de Bourg, à la vente des effets personnels de feu Mr. Jules Tavel.

6. Le lundi 7 Mars prochain et jours suivants, dès les dix heures du matin, dans l'auberge de la Croix-Blanche, rière Epalinges, Mr. Wäbli, ci-devant aubergiste, exposera vendables en mise publique les meubles ci-après : Batterie de cuisine, vaisselle, linge de lit et de table, quatre chevaux de traits, une douzaine de barnais, quatre colliers, deux selles, outils aratoires et 6 à 700 quartiers de pommes de terre, la majeure partie espèce américaine ; elles seront mises par 20 ou 40 mesures à la fois ; le tout sous de favorables conditions.

### FONDS A VENDRE.

1. A vendre en bloc ou par parcelle, le domaine et la campagne du Bois-de-Cery. S'adresser au fermier.

2. A vendre, dans un des bons quartiers de la ville, une maison à quatre étages en bon état, du revenu de 1100 francs. S'adresser au quatrième étage maison Buffat, au Pont.

### VENTES.

#### LIBRAIRIE DE G. ROUILLER.

1. Vingt sujets lithographiés, tirés des ouvrages de Walter-Scott ; par Mr. A. Van Muyden fils. Prix de la souscription, en noir, L. 4; en couleur, L. 16. La souscription sera fermée à la fin de ce mois.

2. RÉPLIQUE au dernier écrit de Mr. le Ministre Olivier, par Mr. le Pasteur Bauty, 1 vol. 8°., 10 batz. Lettre et argent franco, au Dépôt bibliographique, Cité-devant.

3. Recueil de quelques Sermons de feu Mr. le Doyen Réal, publiés par Mr. le Professeur Dufournet. — La souscription est ouverte chez les frères Blanchard, imprimeurs à Lausanne. — Le prix de souscription, payable en recevant l'exemplaire, est de un franc de Suisse.

4. HISTOIRE GÉNÉRALE; par Charles de ROTTECK, en 4 vol. 8°., tome 3<sup>e</sup>, 58 batz, chez L. Lacombe, libraire, au Bureau d'Avis.

5. Au Dépôt Bibliographique, à la Gité: Annuaire du Bureau des Longitudes pour 1836.

6. A remettre, à un prix avantageux ou à échanger contre marchandise, un Dictionnaire de la Conversation. S'adresser à Almeras, relieur, rue Grand St. Jean, n°. 29.

7. Environ un millier de bouteilles de divers vins fins à remettre en tout ou en partie, à bas prix, avec caisses pour les emballer, ou à laisser sur place. S'adresser au Bureau d'Avis.

8. Chez Mr. Michel Béguin, à Vevey, bon vin rouge sauvignon 1834, première qualité, prêt à être mis en bouteilles, à 5 batz le pot de Berne, par setiers. S'adresser, pour le goûter, à Mr. Vuillet, avocat, rue Neuve, à Lausanne.

9. Chez Rod. Sion, confiseur, place de la Palud, un très-grand choix de liqueurs fines à juste prix; rhum de la Jamaïque, de 10 ans de bouteille, qualité supérieure; extrait d'absinthe de Couvet, eau-de-vie de cognac, eau de cerises; eau de Cologne, à 5 batz le flacon; essence de bischoff, à 12 batz le flacon et à 6 fr. la grande bouteille. Manière de se servir de l'essence de bischoff, prenez une bouteille de vin rouge que vous mettez chauffer dans une bassine jaune, vous y ajoutez 6 onces de sucre en pain, et lorsqu'il donne le premier bouillon, vous le retirez du feu, le versez dans un bolle et y ajoutez 1 1/2 cuillerée à soupe d'essence de bischoff, ce qui vous procurera un bischoff excellent et économique.

10. Chez St. Bayeler, place St. Laurent, n°. 6, café à 6, 6 1/2, 7 et 8 batz la livre; grus, griezt et farine de Berne; thé pouchong en paquets, à 24 batz, dit peccao à pointe blanche, à 32 batz, surfin à 40 batz; véritable savon de Marseille; bouchons à 10 batz, dits fins, à 13 batz la livre. Reçu un grand assortiment de soie en couleur à coudre, de même que des glaces.

11. Au bas du Grand St. Jean, n°. 24, reçu dernièrement du savon de Marseille, de l'huile à quinques, dite de navet, qu'on détaillera à bas prix.

12. Les amateurs qui désireroient se procurer des pattes d'asperges d'Ulm de trois ans, à la garantie, de même que toute espèce de graines potagères, pourront s'adresser à Michel Reiber, marchand grainier d'Ulm, à l'Ecusson Vaudois, au Pont, ou chez Samuel Rosset, jardinier, à la campagne Villamont.

13. Chez Fréd. Jacques, rue du Pont, n°. 13, bijouterie, quincaillerie fine; eau de Cologne, encre et cirage de première qualité, aiguilles à tricoter et à coudre, et quantité d'autres objets trop longs à détailler. Il fait les ouvrages en cheveux, établit et raccommode tout ce qui concerne sa partie, à des prix modiques. Les personnes qui lui accorderont leur confiance seront satisfaites de ses services.

14. On attend incessamment, chez Masmejan fils, rue de St. François, n°. 19, un nouvel envoi d'allumettes phosphoriques ou à frottement, qui, loin d'être inférieures aux précédentes, lui sont promises encore perfectionnées.

15. Au n°. 21, rue du Pré, cotons anglais, mouliné et simple, dits roux et blanchi, dits en pelotes; bas blancs à jour et unis, dits de filoselle et galette, dits bleus, très-forts, pour hommes et pour femmes, dits gris et de diverses nuances et qualités; — bas de laine, camisoles en laine et en coton, jupons de piqué à bordures, dits moltonés; le tout à des prix modérés.

16. Un habit d'uniforme, de moyenne grandeur, rue Cheneaud-de-Bourg, n°. 11, troisième étage.

17. Un fusil, un sabre et son baudrier, une giberne, des épaulettes de voltigeur, et un habit d'uniforme. S'adresser chez Henri Corsat, maison Martin, à la Barre.

18. Une pelisse en fort bon état. S'adresser, pour la voir, au quatrième étage n°. 3, place de la Palud.

19. Un piano avec une orgue formant la même pièce, en bois d'acajou, à bon compte. S'adresser à la campagne Bel-Air, sur le chemin de Chailly.

20. Le vrai conservateur de la chaussure et des harnais, de la fabrique de l'ingénieur Julin, se vend au poids, à juste prix, chez Christian Héberlé, rue Petit St. Jean, n°. 15.

21. Poudre d'os pour engrais à 35 batz le quintal, franco Lausanne. S'adresser à François Nicollier, à Vevey, à qui l'on est prié d'envoyer des tonneaux ou des sacs en faisant les demandes.

22. Chez Lassieur, n°. 1, au bas de St. Laurent, des armoires en sapin à deux portes, dites à une porte, buffets de service, gardEROBES, bois de lit à une et à deux personnes, lits de repos garnis, tables carrées, dites de nuit à colonnes, dites ordinaires, chaises en tous genres, dites en bois dur, neuves et très-fortes, de 10 à 15 batz pièce, tabourets en noyer, glaces, tapis de table, batterie de cuisine; matelas, duvets, traversins, tours de lit en coton, etc.

23. Un assortiment de cheminées et poèles portatifs, de différents prix, chez Ch. Héberlé, serrurier, rue Petit St. Jean, n°. 15.

24. Un parti de marceline noire en 4/4, à 58 batz l'aune; dite en 3/4, à 38 batz; dite 5/8, à 32 batz; dite étroite, à 25 batz; dite d'autres nuances, au troisième étage maison du Bureau d'Avis.

25. A vendre, manque de place, une grande porte de four, neuve, 2 grands buffets vitrés, 30 ou 40 tiroirs avec leurs cases, une superbe carabine façon anglaise. S'adresser à Rphe. Sion, place de la Palud.

26. A vendre, manqué de place, une commode et une table en sapin, un berceau, une petite balance, un grand cabaret en bois et différentes autres choses trop longues à détailler. S'adresser au second étage n°. 45, rue Martheray.

27. Un char à l'allemande avec son banc, tout de bois de frêne et bien ferré; de rencontre, un banc couvert très-léger, aussi bon que neuf et à bas prix. S'adresser à Rieder, charron, à la Sallaz.

28. Douze à seize quintaux de regain de première qualité, chez D. Rogivue, à Clos-Mont.

29. Un saloir. S'adresser au n°. 20, au-dessus de Martheray.

30. Une paire de canaris, une grande volière à niches, une cage à écureuil, au n°. 1, rue St. Pierre.

31. Un bon chien de garde, manteau chocolat, de race génoise. S'adresser à Mr. Ls. Favre, négociant, à Lausanne, ou à Bussy, chef de gendarmerie, à Vevey.

32. Du lait de chèvre, chaud, au n°. 6, rue Chaucrav.

33. Un tas de fumier. S'adresser au n°. 13, rue du Pré.

34. Un char de fumier. S'adresser chez Meystre, charpentier, rue Mauborget.

#### A LOUER.

1. A louer une très-belle salle de danse, dont le plancher est remis à neuf. S'adresser à Mr. Cottier, au Cercle des Arts, qui indiquera.

2. Pianos à louer, au magasin place la Palud, n°. 22, au premier étage.

3. A louer ou à vendre plusieurs ânesses fraîches à lait, chez Alphonse Barlet cadet, n°. 41, rue Martheray.

#### ANNONCES.

1. La Municipalité de Lausanne ayant fait la répartition de l'impôt sur les boissons, sur tous les établissements publics de cette ville où l'on vend vin, les intéressés sont invités à venir prendre connaissance au Greffe de ce qui les concerne, dans le terme de huit jours, à dater du 23 courant. Ils sont prévenus que, dans le cas où ils auroient des réclamations à adresser, ils devront les faire parvenir, par écrit, à Mr. le Préfet, dans le même espace de huit jours. — Lausanne, le 20 Février 1836.

*Greffé de la Municipalité.*

2. Le voyer de la Commune de Lausanne ayant emploi de 400 caisses de pierres non cassées, pour la partie de la route de Berne depuis Martheray en Vennes, prévient les particuliers qui en auroient à vendre dans ces localités, de s'adresser à lui.

Lausanne, 23 Février 1836. *Greffé de la Municipalité.*

3. La Municipalité de Renens étant dans l'intention de faire construire un bâtiment attenant à la tuilerie de la Commune, avise les maîtres maçons et charpentiers qui voudroient se charger de cette entreprise, qu'ils peuvent prendre connaissance des plans et devis à la secrétairerie de la Municipalité, et envoyer leurs submissions cachetées et franco, dès le 23 Février courant au 9 Mars prochain. — Renens, le 19 Février 1836.

Pour la Municipalité, *Charles Bonnet*, secrétaire.

4. L'assemblée générale des membres de l'Abbaye de l'Arc de Lausanne est convoquée pour le mercredi 24 Février 1836, à 3 heures après-midi, pour entendre le rapport du conseil au sujet de réparations à faire au bâtiment de l'Abbaye. Les plans déposent chez le concierge. — Lausanne, le 12 Février 1836.

*Theod. Mercier*, secrétaire.

5. L'assemblée générale des membres de l'Abbaye de l'Arc est convoquée pour le mercredi 2 Mars 1836, à six heures du soir, pour assister au dépouillement du scrutin ouvert pour le ballottage de plusieurs membres honoraires. — Lausanne, le 20 Février 1836.

*Theod. Mercier*, secrétaire.

6. La provision de bois du Bûcher de bienfaisance étant épuisée, on prie les personnes charitables de ne plus distribuer de cartes, et de garder pour l'année prochaine celles qu'elles pourroient encore avoir. Du reste, on a pris des mesures pour fournir encore du bois aux pauvres, porteurs de bons, pour mardi 23 courant.

7. Toutes les personnes à qui défunt Mr. Christ Hoffer, horloger à Lausanne, pourroit devoir, sont invitées à produire leurs titres et prétentions quelconques à son fils Mr. Benedict Hoffer, horloger, place St. Laurent, dans le courant du présent mois de Février; même invitation est faite aux débiteurs du défunt de s'acquitter dans le dit terme.

8. Les personnes qui ont des comptes à régler avec la princesse Dolgorouki, sont priées de se présenter chez elle, campagne Emery, ou à Mont-Olivet, dans le courant du mois.

9. La personne qui a laissé des meubles en gage chez Regamey, fontainier, est priée de les réclamer d'ici à la fin du mois; à défaut on se prévaudra du présent avis.

10. Le Comité de filature pour la classe indigente, à Lausanne, étant dans le cas de suppléer à l'insuffisance de ses ressources pour subvenir aux besoins de l'Etablissement et être en mesure pour l'hiver prochain de fournir de l'ouvrage aux fileuses dès le 1<sup>er</sup>. Décembre, a résolu, de concert avec le Comité des Dames qui lui est associé, de faire une vente d'ouvrages qui commencera le 4 Juillet prochain et continuera les jours suivants.

En conséquence, les personnes bienfaisantes qui s'intéressent à cette entreprise, de même que toutes celles qui, sans y avoir pris une part directe, voudraient cependant contribuer à la soutenir, sont priées de vouloir bien s'occuper dès maintenant des ouvrages qu'elles pourraient avoir l'intention d'offrir pour être exposés en vente publique au profit de l'Etablissement, et de faire parvenir ces objets pour le 15 Juin prochain, à l'une des Dames du Comité ci-après désignées, chez qui ils seront reçus avec reconnaissance.

L'accueil que le public charitable a fait déjà plusieurs fois à des ventes pareilles pour divers établissements de charité, fait espérer au Comité qu'il accordera la même bienveillance à celle-ci, qui a pour but de soutenir un établissement destiné uniquement à secourir la classe pauvre par le travail et l'industrie, en lui fournit les moyens de gagner honnêtement sa vie pendant la saison rigoureuse, sans recourir aux assistances ou à la mendicité. On voudra bien se rappeler que l'Etablissement de filature a fourni, ces dernières années, de l'ouvrage à 2 ou 300 fileuses habitant Lausanne ou les Communes environnantes.

Les Dames du Comité auxquelles on peut adresser les objets, sont : Mesdames Milliet, Bridel, Vullyamoz - Fayod, Secrétaire-Bournet, Gilliéron, Constanton, Desfèlice-Nillion, Berdez, Vallotton, Francillon, Langin, Porchat, Noblet, Perey-Grenier, et Mesdemoiselles de Saussure, de Bettens, Bergier de Joux, Crad, Larguier, Gély, Wagnon, Penserot.

#### CHANT NATIONAL.

11. Le Comité directeur de la Société de Chant national de Lausanne invite de nouveau les parents des enfants qui ne sont pas âgés de 13 ans, à les faire inscrire au plus tôt chez MM. Jaccard et Bertrand, rue de Bourg. Les leçons de chant, qui leur seront données par Mr. Corbaz, ne pourront commencer que lorsqu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs. — Les personnes qui s'intéressent à l'amélioration du chant national et sacré, peuvent souscrire pour 6 mois, à raison de 10 batz par enfant, et 20 batz pour l'année.

Au nom de Mr. le Ministre *A. Curtat*, président,  
*Fs. Debonrepos*, secrétaire.

12. Mr. Ed. Chavannes ouvrira un cours élémentaire de physique expérimentale, destiné aux Dames, dans le courant du mois de Mars. On souscrit chez MM. Rouiller et B. Corbaz, libraires.

13. Gust. Ad. Peyran, second étage n°. 12, rue St. François, s'occupe de l'achat et vente en commission d'immeubles divers, des vins du pays et de l'étranger, denrées coloniales et autres, céréales, emprunts et placements de fonds, etc. etc.; il fera son possible pour mériter la confiance qu'on voudra bien lui accorder. Il a en consignation des vins de 1833, 1834 et 1835 blancs; 1832 et 1834 rouges du pays, par pièces; et des vins de France et de Neuchâtel, en bouteilles. — Il s'occupe aussi d'écritures diverses, telles que copies, comptes, etc. etc., à juste prix.

14. Louis Jaccard, place de la Palud, n°. 24, construit des tubes de thermomètres pour remplacer ceux que l'on peut avoir cassé, lesquels seront exactement adaptés aux échelles que l'on possède, gravées sur ivoire et sur métal. Il bronce à neuf les métaux, tels que presse-papiers, porte-montres et autres objets analogues.

15. Un père de famille étant pour le moment sans occupation, désireroit trouver à utiliser son temps, soit en tenant les écritures ou relever les comptes de quelques particuliers, soit aussi à faire des copies; on peut compter sur la plus grande discréption de sa part et qu'il mettra tous ses soins et toute la bonne volonté possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'occuper. S'adresser au Bureau d'Avis.

16. Chez les frères Lacombe, rue du Grand St. Jean, n°. 39, on achète le vieil étain, plomb, cuivre et fonte; on paye comptant et au prix le plus élevé.

17. A la boutique n°. 2, au-dessus du Grand St. Jean, on continue d'acheter le vieux cuivre, vieux laiton, étain, plomb, feraille, vieille batterie de cuisine, et toute espèce d'armes et d'objets antiques; on paye comptant.

18. Au bas du Grand St. Jean, n°. 24, on achète à l'ordinaire le vieil étain, cuivre, plomb, laiton, et l'on paye comptant.

19. Au n°. 10, rue Cheneau-de-Bourg, on achète le linge et les habillements d'homme.

20. Au n°. 1, au bas de St. Laurent, on achète toute espèce de laine verte, comme tours de lits verts anciens.

21. Viennet, successeur de Lecoultr, messager de Lausanne à Vevey, continue à faire les voyages à Vevey le mardi et le vendredi de chaque semaine. Son dépôt est chez Mr. Ramuz, commissionnaire, place St. François, n°. 1.

22. La messagère Vodoz avise le public qu'elle fait tous les dimanches matin le voyage de Vevey à Martigny, et celui de Vevey à Lausanne, les mercredi et samedi de chaque semaine. Elle mettra tous ses soins aux commissions qu'on voudra bien lui donner, et les marchands seront traités favorablement pour le prix. S'adr. à la Couronne, à Lausanne.

23. François Vulliod vient de transporter son domicile rue Mercerie, n°. 4, à la boutique. Il continue à rempailler et à raccommoder les chaises, et il est toujours assorti de chaises en tous genres. Il se recommande aux personnes qui voudront bien l'occuper.

#### EMPRUNTS ET PLACEMENTS DE FONDS.

1. A placer un acte de revers de L. 3508, intérêt au 4 1/2 pour cent. S'adresser à Mr. J. Hennard, rue Neuve, n°. 13.

2. A vendre une créance de L. 1600, au 4 1/2 pour cent, très-solide. S'adresser à Mr. Vullyamoz, courtier.

3. A prêter, sur hypothèques, présentement, L. 1000, et pour la fin du mois prochain, L. 1000. On pourroit réunir ces deux sommes, si cela convenoit. S'adresser au Bureau d'Avis.

4. On offre à prêter sur hypothèque, pour une Société, la somme de quatre mille francs. S'adr. à Mr. Chabaud, receveur, place St. Laurent.

#### DEMANDES.

1. On désireroit un panier de tourbe bien sèche pour finir l'hiver, et même moins si l'on ne peut en avoir davantage. S'adresser au n°. 12, rue Madelaine.

2. Des Dames demandent pour la Saint-Jean un joli appartement de deux ou trois chambres, cuisine et dépendances, à la rue du Grand-Chêne, ou à celle de Bourg, du côté du midi. S'adresser au magasin de Mr. Roux, parfumeur, rue de St. François.

3. On demande, pour bureau, quelques tabourets rembourrés et à vis, en bon état. S'adresser à Mrs. Joly et Brouppacher, maison Ortolf, à Pépinet.

4. On demande un apprenti serrurier. S'adresser à Marc Rupff, maître serrurier, rue de l'Halle, n°. 56.

5. On demande un apprenti serrurier âgé de 16 à 18 ans. S'adr. à David Favrat, n°. 38, rue Martheray.

6. On demande un apprenti boulanger. S'adresser chez Rochat, boulanger, rue St. François.

7. On désireroit une Dame ou Demoiselle d'un certain âge pour diriger le ménage d'une Dame âgée et maladive. S'adresser au Bureau d'Avis.

#### MAISONS DE CAMPAGNE A LOUER.

1. A louer présentement la maison de maître du Bois-de-Cery. S'adresser au fermier.

2. A 15 minutes de Lausanne, un joli appartement de 3 pièces et dépendances, tout-à-fait indépendant, ayant la vue du lac et des Alpes. S'adresser rue St. Pierre, n°. 16, au premier étage.

#### APPARTEMENTS A LOUER PRÉSENTEMENT.

1. Le second étage de la maison Valier, rue de Bourg, n°. 34, composé de 3 grandes pièces indépendantes, avec cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.

2. Le rez-de-chaussée n°. 5, au Chemin-Neuf. S'adr. à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

3. Présentement ou pour la St. Jean, rue Neuve, n°. 13 B, en face de l'Eglise catholique, un très-bien appartement jouissant d'une jolie vue au midi et au nord, composé de salon, deux chambres à coucher, chambre à alcôve au midi, cuisine, etc. S'adr. à F. Noir, au premier étage, dite maison.

4. Un joli appartement meublé, n°. 16, place St. François. S'adresser chez Mr. Diserens, même maison.

5. Le premier étage sur le derrière, remis à neuf, maison Failletaz, rue Grand St. Jean, n°. 38, ayant la vue de Montbenon. S'adresser au magasin n°. 25, place de Pépinet.

6. Maison Noir, rue du Pré, n°. 21, un joli appartement remis entièrement à neuf, et composé de deux chambres, cabinet, alcôve, etc. S'adresser à F. Noir, rue Neuve, n°. 13 B.

7. Dans la maison Spach, place du Pont, n°. 1, un appartement remis à neuf et exposé au midi, de quatre pièces avec les dépendances.

8. A 2 minutes, un appartement composé de 4 pièces et dépendances, maison Borgeaud, derrière les Terreaux.

9. Le second et troisième étages de la maison n°. 12, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Knab, rue Madelaine, n°. 1.

10. Deux appartemens, dont un complètement remis à neuf, avec toutes les dépendances nécessaires, situés au midi, place de la Palud. S'adr. à Mr. Munier-Cornaz.

11. Un petit appartement, chez Ls. Maget, n°. 42, rue du Pré.

12. Un appartement très-propre, ayant une belle vue, composé de 4 ou 6 pièces, cuisine et toutes les dépendances nécessaires, au troisième étage n°. 2, rue St. Pierre. S'adresser, pour le voir, à Mme. Kesseler, en dite maison.

13. Un petit appartement, rue Chaucrau, n°. 7.

14. Un grand appartement, au premier étage n°. 8, montée St. Laurent, composé de 3 grandes chambres et une petite, un corridor avec plusieurs armoires, et beaucoup d'autres dépendances; le tout réparé à neuf. S'adr. à J. G. Rupff père, n°. 56, rue de l'Halle.

15. Le second étage n°. 5 bis, au Chemin-Neuf. S'adresser à H. Gex, rue du Pont, n°. 16.

16. Le second étage n°. 23, rue du Grand St. Jean, composé de deux grandes chambres, alcôve, cabinet et dépendances. S'adr. au troisième étage.

**CONDITIONS OFFERTES.**

1. On demande un domestique pour travailler à la campagne. S'adresser à Stockly, ruelle du Grand St. Jean.
2. On demande, pour entrer tout de suite, une bonne domestique, sachant passablement faire la cuisine, et munie de bons certificats. S'adresser au Bureau d'Avis.

**CONDITIONS DEMANDEES.**

1. Un jeune homme de 19 ans, fort et robuste, appartenant à d'honnêtes parents, connaissant le train de la campagne et sachant soigner les chevaux, désireroit se placer à Lausanne ou dans les environs. S'adresser chez Mogeon, prieur des ensevelissemens, maison Marquis, rue Grand St. Jean, n°. 2, second étage.

2. Un jeune homme âgé de 20 ans, sachant soigner les chevaux, désireroit se placer pour domestique d'écurie ou de campagne. S'adresser au Raisin, place de la Palud.

3. Un bureau de Marie Baud, place de la Palud, n°. 16, quelques domestiques présentement et déjà un choix pour la St. Jean. Les domestiques munis de recommandations peuvent en toute confiance s'y adresser, vu les nombreuses demandes de la ville, du Canton et de l'étranger.

4. Une fille de 20 ans, appartenant à d'honnêtes parents de la Suisse allemande, sachant coudre et raccommoder les bas, désirer trouver présentement une place de femme de chambre, ou pour faire un petit ménage. S'adresser à veuve Guex, lingère, place de la Palud, n°. 24.

**EFFETS PERDUS.**

1. Perdu, lundi matin 15 courant, depuis l'hôtel de la Couronne jusqu'à la place de la Palud, une douzaine de cravates en soie noire; les rapporter, contre bonne récompense, au dit hôtel.

2. La personne à qui H. Gex, libraire, a prêté un parapluie en soie brune, ayant une baleine cassée, est priée de vouloir bien le lui rendre.

3. Perdu jeudi 18 courant, à cinq heures du soir, devant la maison Ortolf, en Pépinet, un sac de gros de Naples brun foncé, contenant une bourse en lacets, une cravate de soie et une petite cassette à ouvrage en cuir, ornée en acier; le rendre, contre récompense, chez Mme. Dufès, maison Ortolf, en Pépinet.

4. Perdu un parapluie en soie verte, monté en jaune, et dont le corbin en corne a la forme d'un bec de bécasse; le rapporter, contre récompense, au n°. 15, rue Escaliers-du-Marché.

5. Perdu, depuis la Pontaisaz passant par la rue de l'Halle, Chauderon jusqu'à vers le cimetière, une épingle en or ayant une pensée et un ne m'oubliez pas, entremêlés de petites fleurs; la rapporter, contre récompense, à la Pontaisaz, chez Mme. Gonin.

**EFFET VOLÉ.**

1. Jeudi 18 courant, entre midi et une heure, on a volé chez Daniel Grillet, fondeur, un robinet à secret; on offre une bonne récompense à la personne qui pourra découvrir l'auteur de ce vol.

**ANNONCES DE MARIAGES A LAUSANNE.**

Dimanche 21 Février 1836.

Charles-George-Louis Chave et Jeanne-Suzanne Pénéveyre.  
Jean-David Delapierre et Jeanne-Henriette-Philippine-Catherine Combaroux.  
Adrien-Henri-François-Hippolyte Dalbis et Clarisse Bontoux.

**MORTS A LAUSANNE. — FÉVRIER 1836.**

Le 14, Jeanne-Louise-Marie fille de feu Jean-Abram Cornier, de la Corporation française de Lausanne, âgée de 76 ans et 4 mois.

— Judith Besançon, femme de Jean-Gabriel Rappaz, de Neyruz, agriculteur, âgée de 72 1/2 ans.

— Frédéric-Auguste Rappold, d'Echichens, ancien tailleur, âgé de 79 ans et 3 mois.

Le 15, Charles-François Cœtaux, de Daillens, marchand de vin, âgé de 48 1/2 ans.

— Pierre-François Corbaz, de Belmont, âgé de 80 ans.

Le 16, Un enfant du sexe masculin, mort 4 jours après sa naissance, fils de Louis Mathey, d'Aubonne.

Le 17, Christian Soumy, de Gesenay, domestique boucher, âgé de 48 ans.

— Gabriel Vagnon, de l'Isle, voiturier, âgé de 33 ans.

— Siméon-André Pahud, de Bioley-Magnoux, sommelier, âgé de 27 ans et 8 mois.

**PRIX DES GRAINS.**

LAUSANNE, 20 Février 1836.— Froment, de 18 1/2 à 20 1/2 batz.— Méteil, de 15 à 17 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.— La moyenne du froment, 19 batz 5 rap.

MORGES, 17 Février 1836.— Froment, de 18 à 19 1/2 batz.— Méteil, de 15 1/2 à 17 batz.— Avoine, de 7 à 7 1/2 batz.

MOUDON, 15 Février 1836.— Froment, de 16 1/2 à 18 1/2 batz.— Méteil, de 12 à 13 1/2 batz.— Avoine, de 6 à 7 batz.

VEVEY, 16 Février 1836.— Froment, de 17 à 19 1/2 batz.— Méteil, 13 à 14 batz.— Avoine, de 6 1/2 à 7 1/2 batz.

YVERDON, 16 Février 1836.— Froment, de 17 à 18 1/2 batz.— Méteil, de 14 à 15 batz.— Avoine, de 6 à 7 batz.

**APPARTEMENTS POUR LA ST. JEAN.**

1. Le premier étage de la maison de Mme. Porta-Collet, rue St. Etienne, n°. 5.

2. Le troisième étage n°. 24, au Pont. S'adresser maison de Mme. veuve Chapuis, troisième étage.

3. Un appartement, maison Dunand, au Chemin-Neuf, de cinq chambres, cuisine et les dépendances nécessaires.

4. Un appartement de quatre chambres, cuisine, cave, chambre à resserrer et bûcher; le tout est neuf et jouit d'une très-belle vue. S'adresser à Abram Roy, charpentier, place Chauderon.

5. Le premier et le second étage de la maison Renaud, pâtissier, n°. 10, rue du Pont.

6. Un appartement de cinq pièces, parmi lesquelles un grand salon, cuisine et autres dépendances; le tout bien propre, Cité-dessous, maison Monastier. S'adresser au second étage.

7. Une cave avinée et parfaitement meublée de bons vases pour environ 80 chars, dans la maison n°. 30, rue de Bourg. S'adresser à Mr. Parmelin, au bas des Escaliers-du-Marché, n°. 3.